AVENPORTA

ARCHITECTURAL DOOR SYSTEMS

Manuel de Transport, de Stockage, d’Installation et d’Utilisation des Vantaux de Porte et de leurs Composants

www.Avenporta.com

CONDITIONS D’UTILISATION

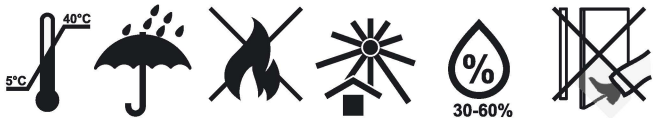

Température : de 5 à 40°C.
Humidité relative : de 30% à 60%.
Évitez tout contact direct avec l’eau et le feu, ainsi que l’exposition directe au soleil. Évitez les chocs mécaniques violents sur la porte.

TRANSPORT

Les portes doivent être transportées dans des conteneurs, sur des palettes ou sur d’autres supports les protégeant des dommages, de l’humidité, des précipitations et de l’exposition directe au soleil.

ORDRE D’INSTALLATION

1. Contrôlez l’aspect des vantaux ainsi que des composants des dormants et des habillages lors de l’achat et avant l’installation, avant tout usinage des logements de serrures et de charnières.
2. Le bloc-porte doit être installé par des spécialistes ayant reçu une formation adaptée et disposant des qualifications requises.
3. Dans les bâtiments en construction ou en rénovation, n’installez les portes qu’après le séchage complet de tous les matériaux de construction.
4. N’utilisez aucun produit d’étanchéité, notamment de mastic acrylique et/ou silicone ou d’autres matériaux contenant du silicone, lors de l’assemblage ou de l’installation des vantaux, dormants, encadrements et chambranles.
5. Il est recommandé de laisser les portes dans la pièce où elles seront installées pendant 3-4 jours avant l’installation, afin de permettre l’équilibrage de leur température et de leur humidité.

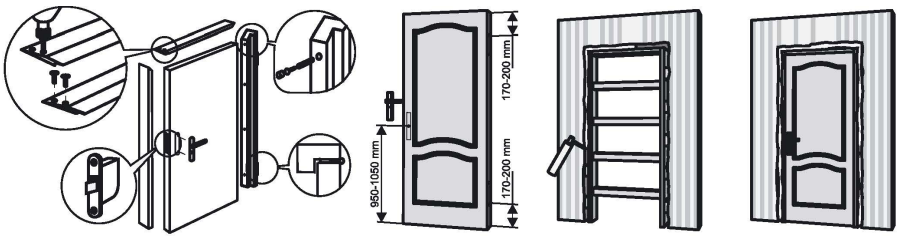

Charnières supérieure et inférieure : à 170-200 mm du bord correspondant. Hauteur de la poignée : 950-1050 mm.

Travaux d’installation : STB 2433-2015 et TKP 45-3.02-223.

INSTALLATION DES EXTENSIONS DE DORMANT

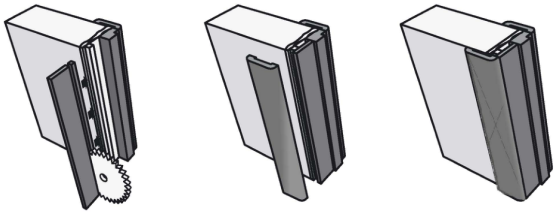

Détails d’installation et garantie

OPTIONS D’INSTALLATION AVEC PANNEAUX D’EXTENSION DU DORMANT

Épaisseur du mur : 75 mm

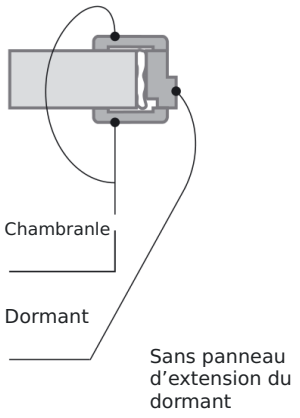

Épaisseur du mur : 75-265 mm

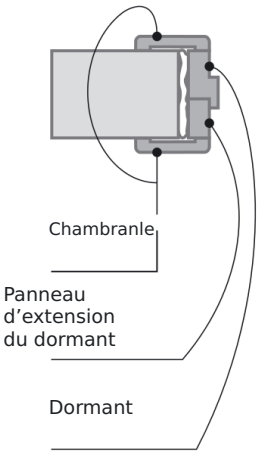

Épaisseur du mur : 265-1000 mm

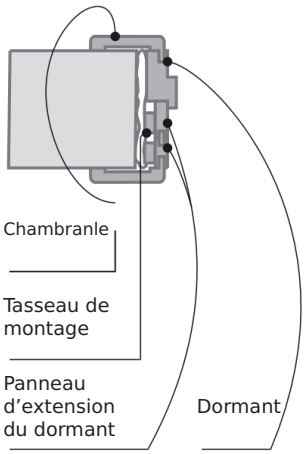

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Les produits de nettoyage ne doivent contenir ni abrasifs ni solvants. Pour donner de l’éclat à la surface et en raviver l’aspect, tout produit aérosol destiné à l’entretien des meubles en bois peut être utilisé, conformément à son mode d’emploi.

SÉCURITÉ D’UTILISATION

Ne frappez pas le vitrage de la porte avec un objet susceptible de le briser. Tenez les parties du corps à l’écart de l’espace entre le vantail et le dormant afin d’éviter tout pincement.

GARANTIE DU FABRICANT

Durée de garantie : 24 mois à compter de la date d’expédition au consommateur.

Le fabricant n’est pas responsable des défauts survenant après la remise du produit au consommateur et résultant :

- Du non-respect des exigences de transport, d’utilisation ou d’entretien.
- De travaux d’installation ou de réparation défectueux effectués par des tiers.
- De l’usure naturelle, notamment des traces de frottement, rayures, enfoncements, éclats, du desserrage des charnières, serrures ou poignées et des changements de couleur.
- De modifications non autorisées de la conception du produit.

Pour présenter une réclamation, fournissez ce Manuel de Transport, de Stockage, d’Installation et d’Utilisation des Vantaux de Porte et de leurs Composants, une copie du justificatif d’achat et une réclamation écrite.

Le fabricant se réserve le droit de modifier la technologie et la conception de ses produits, ainsi que les matériaux utilisés.

Spécifications applicables

Blocs-portes : STB 2433-2015, "Blocs-portes. Spécifications générales."

Vantaux de porte : spécifications techniques (TU), "Vantaux de portes intérieures en bois." Aucun numéro de référence TU n’est indiqué dans le document source.

Composants du dormant : TU 190007727.003-2016, "Composants du dormant de porte."

Chambranles : STB 1074-2009, "Éléments profilés en bois et en matériaux à base de bois pour la construction. Spécifications."